

Règlement particulier du jeu de grattage de La Pacifique des Jeux dénommé « CRESCENDO »

Article 1 Cadre Juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Pacifique des Jeux publié au JOPF et sur www.pdj.pf, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « CRESCENDO » visés dans les avis correspondants.

Article 2 Emissions de tickets et prix

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 300 F.CFP.

Article 3 Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	3 000 000 F.CFP	6 000 000 F.CFP
1 lots de	100 000 F.CFP	100 000 F.CFP
25 lots de	5 000 F.CFP	125 000 F.CFP
10 000 lots de	2 000 F.CFP	20 000 000 F.CFP
30 000 lots de	600 F.CFP	18 000 000 F.CFP
22 600 lots de	300 F.CFP	6 780 000 F.CFP
62 628 lots formant un total de		51 005 000 F.CFP

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs zones de jeu gagnantes sur un même ticket.

Article 4 Description du jeu

4.1 Le ticket est composé de plusieurs surfaces de jeu réparties comme suit :

- Une surface de jeu dénommée « VOS NUMÉROS », composée de quatre zones de jeu réparties comme suit :

- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x1, comportant neuf symboles « points d'interrogation » ;
- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x2, comportant six symboles « point d'interrogation » ;
- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x5, comportant trois symboles « point d'interrogation » ;
- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x10, comportant trois symboles « point d'interrogation ».

- Deux surfaces de jeu dénommées « NUMEROS GAGNANTS », représentée chacune par trois étoiles et disposées de part et d'autre de la surface de jeu « VOS NUMEROS ».

4.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable de chaque zone de jeu de la surface de jeu « VOS NUMÉROS » sont des numéros, inscrits en chiffres avec leur transcription en lettres, compris entre

6 et 59, à l'exclusion du numéro 10, et à l'exclusion de tout autre numéro. Il y a au total vingt-et-un numéro à découvrir : neuf numéros dans la zone de jeu « x1 », six numéros dans la zone de jeu « x2 », trois numéros dans la zone de jeu « x5 », trois numéros dans la zone de jeu « x10 ». Un montant en francs, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, est associé à chaque numéro. Il y a au total vingt-et-un montant à découvrir : neuf montants dans la zone de jeu « x1 », six montants dans la zone de jeu « x2 », trois montants dans la zone de jeu « x5 » et trois montants dans la zone de jeu « x10 ».

- 4.3 Les éléments inscrits sous la couche grattable des deux surfaces de jeu « NUMEROS GAGNANTS » sont des numéros, inscrits en chiffres avec leur transcription en lettres, compris entre 6 et 59 inclus, à l'exclusion du numéro 10, et à l'exclusion de tout autre numéro. Il y a au total 6 numéros à découvrir, soit un numéro sous chaque étoile des surfaces de jeu « NUMEROS GAGNANTS ».
- 4.4 Le joueur gratte les symboles « points d'interrogation » de chaque zone de jeu de la surface de jeu « VOS NUMEROS » et découvre des numéros et des montants, conformément au sous-article 4.2.
- 4.5 Le joueur gratte les symboles « étoiles » de chaque surface de jeu « NUMEROS GAGNANTS » et découvre des numéros, conformément au sous-article 4.3.
- 4.6 Si le joueur découvre, dans la surface de jeu « VOS NUMEROS », un ou plusieurs numéro(s) identique(s) à un ou plusieurs numéro(s) des surfaces de jeu « NUMEROS GAGNANTS », le ticket est gagnant. Le joueur remporte le ou les montant(s) en francs associé(s) au(x) numéro(s) de la surface de jeu « VOS NUMEROS » identique(s) au(x) numéro(s) des surfaces de jeu « NUMEROS GAGNANTS » découvert(s), multiplié(s) par le coefficient multiplicateur de la zone de jeu dans laquelle le numéro identique a été découvert.
- 4.7 Si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots.
- 4.8 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait à Papeete, le 19 février 2025.

Par délégation de la Présidente-Directrice
Générale de La Française des jeux

Le Directeur Général
de La Pacifique des jeux

Charles LANTIERI

Thierry GABARRET